- Article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 -

Liste complète de l'effectif du chantier établie par l'entreprise sortante

Nom et adresse de l'entreprise sortante : CEDRUS ENVIRONNEMENT OUEST / PLUGUFFAN

Nom et adresse du marché : **IUT de PONTIVY**

(Fiche de renseignement à dupliquer autant de fois que nécessaire)

Salarié 1	
Nom - Prénom	
Nationalité	
Copie de la pièce d'identité à jour	
Adresse	
Date de l'embauche déterminant l'ancienneté totale	12/03/2026
Taux de l'indemnité d'ancienneté ou de la prime d'expérience	
Date de contrôle de l'autorisation de travail du travailleur étranger auprès de la préfecture ainsi que l'autorisation de travail en cours de validité	
Date d'affectation sur le marché	12/03/2026
Bénéficiaires d'un mandat de représentant du personnel (date d'élection ou de désignation) ou d'une protection particulière	
Date d'autorisation de transfert par l'inspecteur du travail du salarié protégé	
Coefficient / Niveau / Échelon	ASP A
Nombre d'heures mensuel effectuées : • dans l'entreprise • sur le marché avec horaire habituel (taux horaire correspondant)	97,50 heures sur contrat. 97,50 heures sur site. ATTENTION : 2,50 h sur marché + 2h sur bon de commande
Rémunération brute mensuelle correspondant au nombre d'heures travaillées sur le marché	677,65 € sur marché (2,50 h) et 1220,70 € (4,50 h)
Nature et montant détaillé des sommes à périodicité fixe avec base de calcul, au prorata des heures travaillées sur le marché	
Type de contrat et, le cas échéant, motif du recours	CDI
Mention portée sur la fiche d'aptitude médicale	Visite programmée
Date de la dernière visite	Visite programmée
Dates prévues de congés payés	aucune
Absences en cours • Date de début • Date prévue de reprise d'activité • État du crédit d'indemnisation maladie (nombre de jours restant à indemniser et taux)	aucune
Date(s) de convocation à (aux) entretien(s)	aucune

professionnel(s), action(s) de formation et/ ou promotion(s) réalisée(s)	
Nom de l'organisme assureur et gestionnaire auquel est affilié le salarié pour la complémentaire santé	